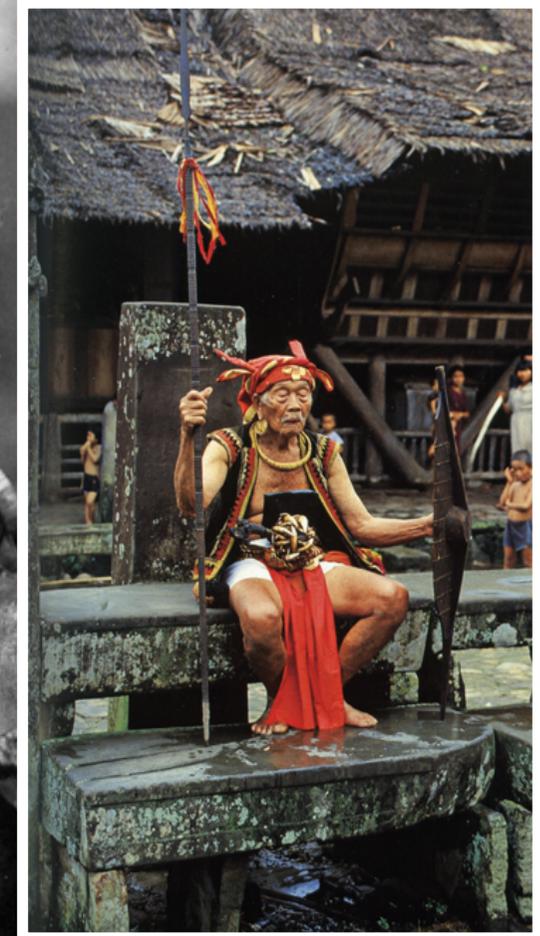
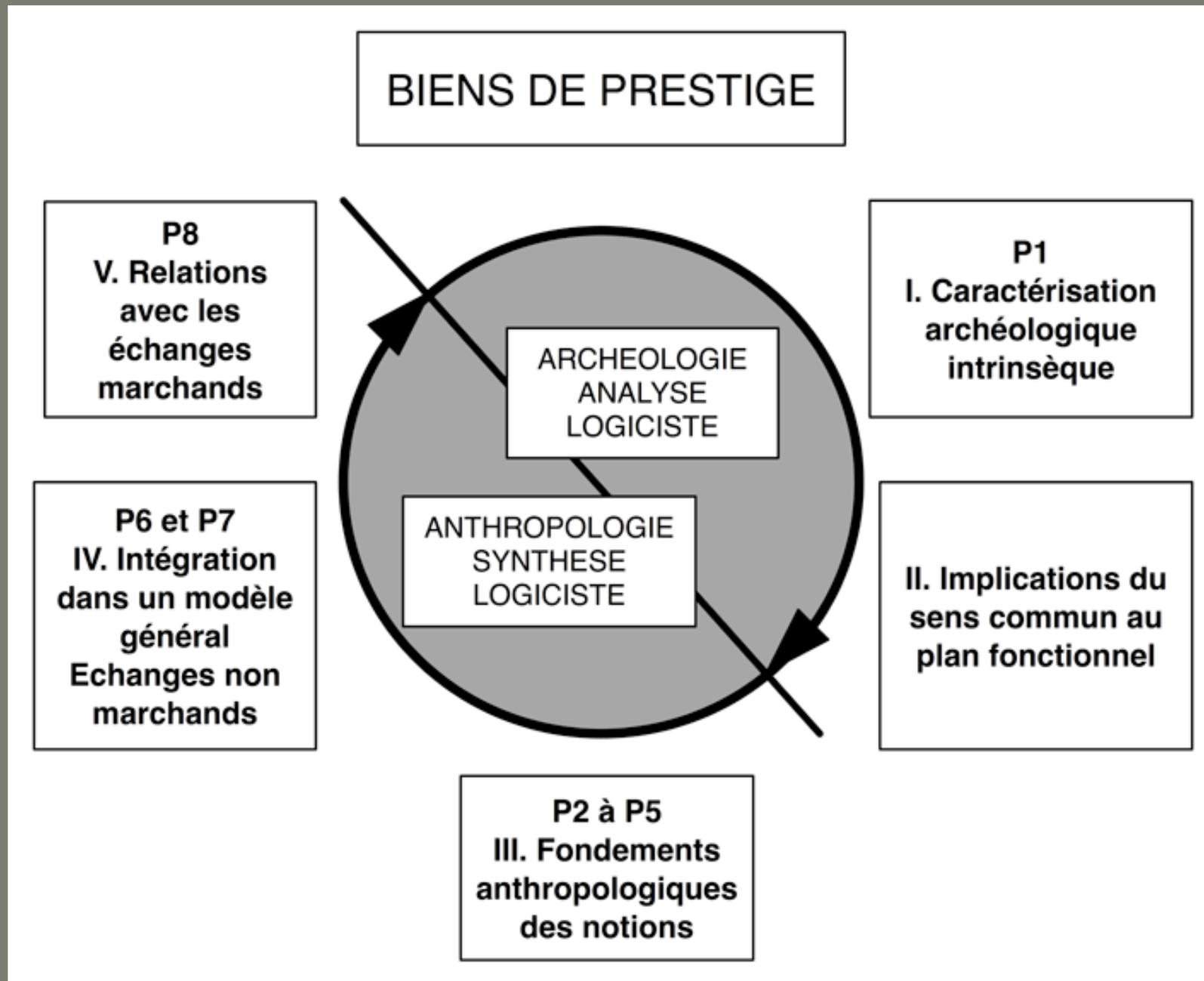


A la recherche du secret perdu des biens de prestige

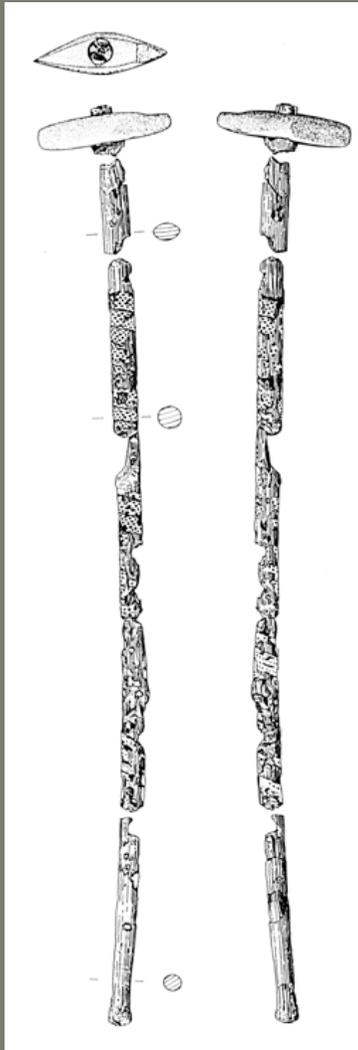


Les manifestations du pouvoir dans les Alpes de la préhistoire au Moyen Age
Yenne : 2-4 octobre 2009

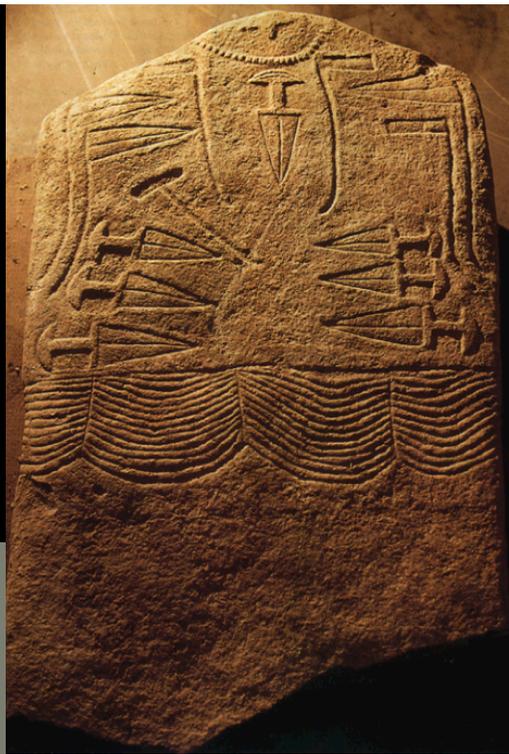
Huit propositions



NIVEAU I : UNE DEFINITION ARCHEOLOGIQUE DU BIEN DE PRESTIGE

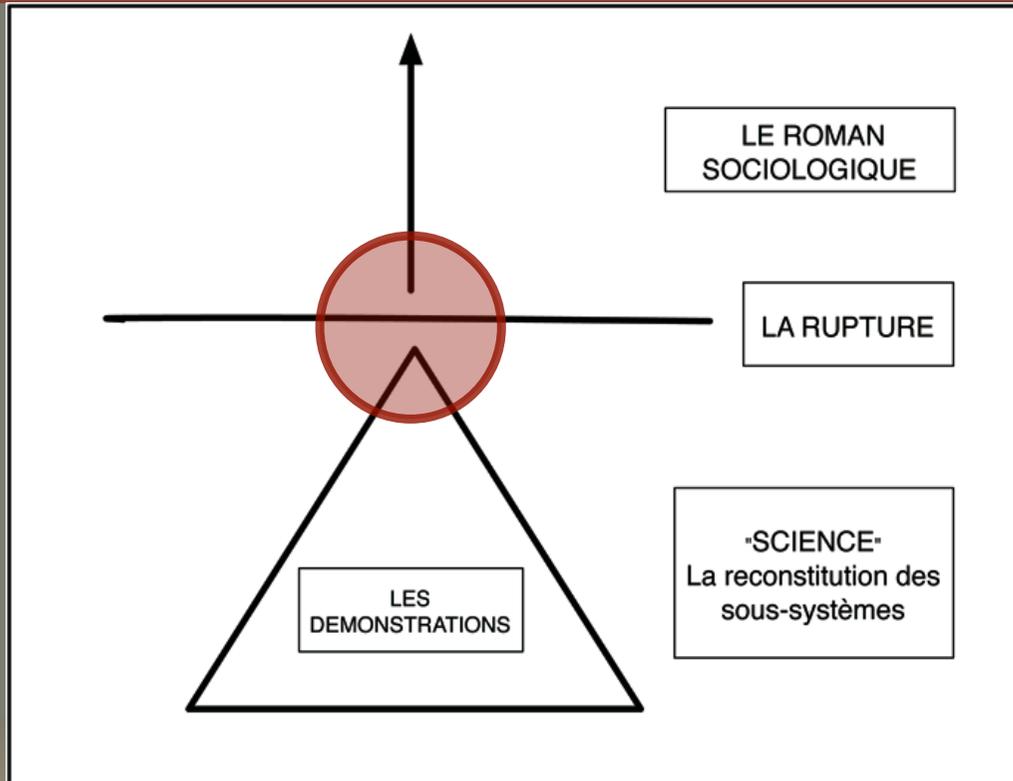


Proposition 1. En archéologie un bien de prestige est défini par une série de caractéristiques intrinsèques. Leur présence simultanée n'est pas nécessaire à la reconnaissance d'un bien de prestige. Une seule peut, à la limite, suffire.



- la (les) matière(s) première(s) utilisée(s) est(sont) d'origine(s) lointaine(s),
- la (les) matière(s) première(s) utilisée(s) est(sont) rare(s),
- l'ornementation est riche et soignée,
- plusieurs matières premières sont utilisées conjointement,
- la chaîne opératoire de fabrication est particulièrement complexe,
- le temps et/ou l'énergie investie dans la fabrication est important,
- l'objet répond à certains critères de standardisation,
- l'objet n'a pas une utilité pratique dans la vie quotidienne,
- l'objet peut être intégré dans l'univers symbolique et se trouver ainsi incorporé dans l'iconographie.

NIVEAU II : IMPLICATION DES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES SELON LES CRITERES DU SENS COMMUN



Spécialisation

Standardisation / Interchangeabilité

Richesse

Pouvoir politique

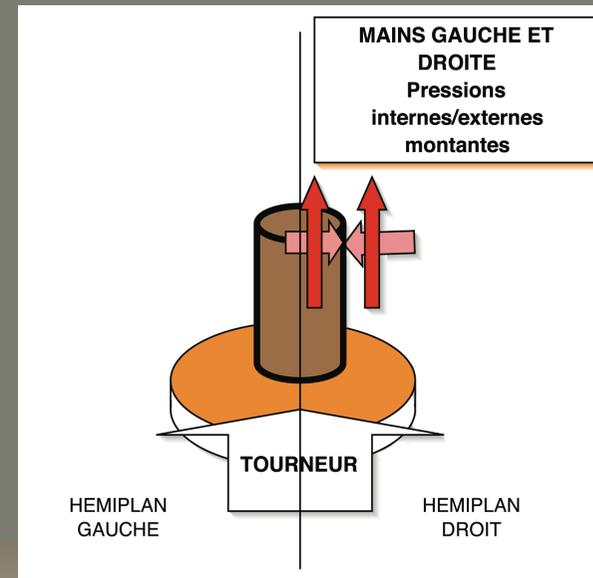
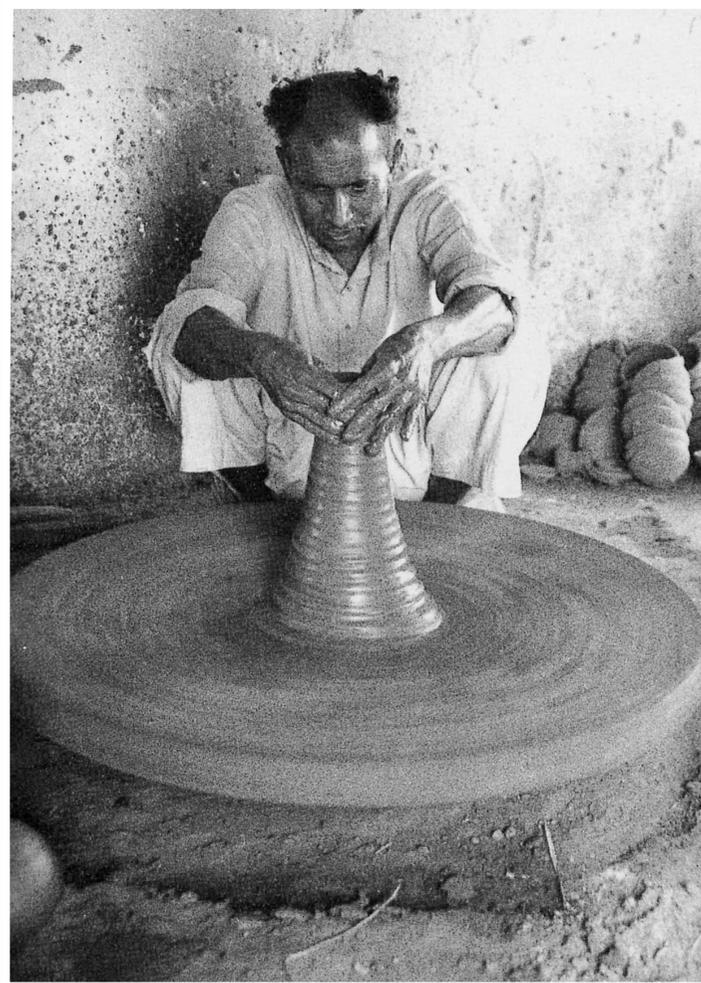
Rareté des matières premières, origine lointaine, complexité de la chaîne opératoire impliquent *spécialisation*.

Standardisation implique *interchangeabilité* des objets de même valeur (transactions sociales et/ou économiques)

Objets rares et/ou sophistiqués pouvant être accumulés impliquent *richesse*

NIVEAU III : APPROFONDISSEMENT DES INTERPRETATIONS AU NIVEAU ANTHROPOLOGIQUE

1. Typologie des organisations de production



Des conduites
d'apprentissage
difficile

Spécialisation (Roux, Corbettaz 1990) : production exclusive, par un sous-groupe d'individus, d'objets consommés par la communauté villageoise ou régionale toute entière

Proposition 2. Il n'existe pas de liens univoques entre spécialisation de la production et bien de prestige.



Potière et tisserand peul de caste



Critères diagnostiques de la spécialisation (Bruns et al. 2005-2006) :

- Taille de l'unité de production
- Périodicité de l'activité
- Niveau de segmentation technique
- Niveau de segmentation spatiale
- Volume de production
- Niveau d'autonomie vivrière
- Echelle de diffusion de la production
- Niveau de technicité

Mais pas de lien univoque spécialisation – bien de prestige

2. Typologie des transferts Entités

MARCHANDISE

- Bien considéré pour sa seule valeur d'échange

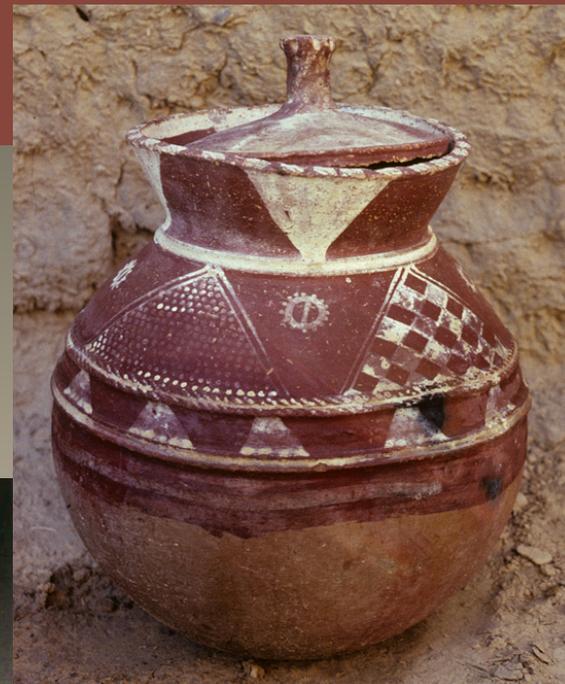
MONNAIE

- avoir liquide imposé et garanti par une autorité centrale en règlement d'un achat ou d'une dette.
- valeur de signe
- intermédiaire dans l'échange,
- étalon de valeur ou de mesure
- réserve de valeur.



MONNAIE DE COMMODITE

- bien durable et facile à conserver.
- divisible en unités plus petites.
- valeur d'échange élevée permettant d'utiliser de petites quantités,
- rôle d' « équivalent général » car convertible en n'importe quelle marchandise.



Proposition 3. Sur le plan fonctionnel un bien de prestige se distingue d'une marchandise, d'une monnaie et/ou d'une monnaie de commodité dans la mesure où sa signification n'est pas indépendante des partenaires qui le possèdent, le manipulent ou l'échangent.



BIEN DE PRESTIGE

Cf monnaies de commodité

- nombre et volume divisibles dans des activités comptables
- étalon de valeur thésaurisable
- valeur de signe
- matière première pour l'artisanat

Mais :

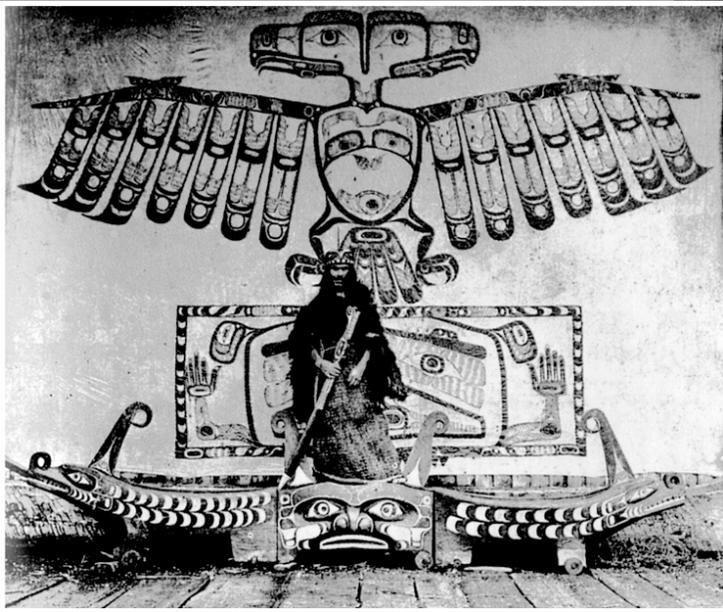
- n'est pas une marchandise et ne relève pas de l'échange marchand
- signification dépendante des partenaires

2. Typologie des transferts Mouvements

Transfert exigible	NON	OUI	OUI
Contrepartie exigible	NON	OUI	NON
	Don	Echange	Echange 3 ^{ème} type
	Cadeaux, potlatch ($A+ \rightarrow B+$)	<i>Echange marchand</i> ($A \rightarrow B+ / B \rightarrow A+$)	<i>Pour cause parenté ou dépendance</i> ($A \rightarrow B+ / B \rightarrow A0$)
	Dot non exigible ($A+ \rightarrow B+$)		<i>Dot exigible</i> ($A \rightarrow B+ / B \rightarrow A0$)
		<i>Echange non marchand, prix de la fiancée</i> ($A \rightarrow B+ / B \rightarrow A+$)	<i>Réparation, dédommagement</i> ($A \rightarrow B- / A \rightarrow B+$)
			<i>Vendetta</i> ($A \rightarrow B- / B \rightarrow A-$)
			<i>Etc.</i>

Proposition 4. La seule définition nécessaire et suffisante d'un bien de prestige est d'ordre fonctionnel et relève de son intégration dans des échanges non marchands ou dans des transferts de troisième type.

3. Les sociétés pour lesquelles la notion de bien de prestige a un sens



Sociétés à richesses ostentatoires



Sociétés lignagères

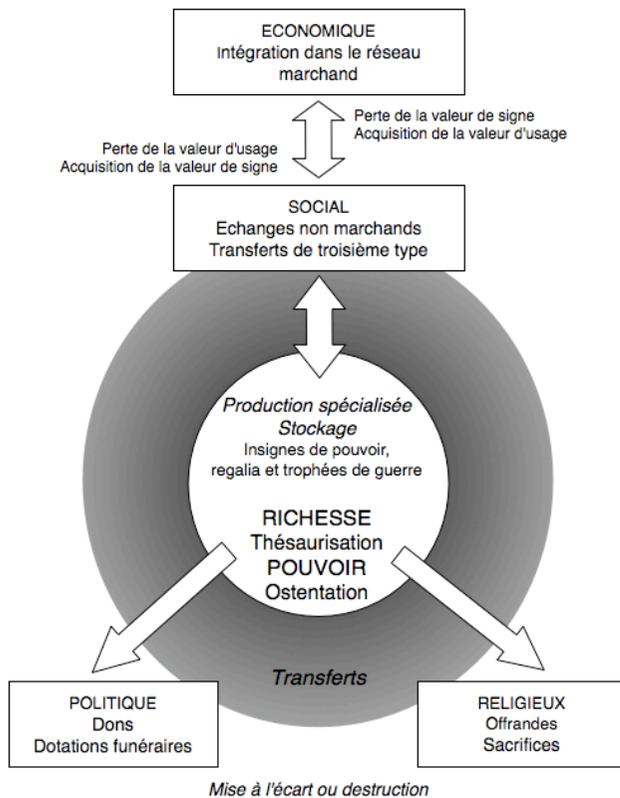


Sociétés royales

Proposition 5. Les biens de prestiges sont associés au fonctionnement du monde II de Testart, soit aux sociétés à richesses ostentatoires, aux sociétés semi-étatiques (société lignagères et démocraties primitives) et aux société royales.

Monde I Sociétés sans richesses			Australiens, San Amazonie, Baruya
Monde II Sociétés avec richesses	à richesses ostentatoires		Papous, Plaines, Côte du NW
	semi-étatiques	Lignagères	Nias, Pâques
		Démocratiques	Iroquois, Konso
		Suites militaires	Mandinka
	despotiques et royales	Despotisme guerrier	Mossi, Sonraï
		Etats guerriers	Bambara
Monde III Sociétés étatiques	Royales	Royautés divines	Bénin, Kongo, Mongols
	De classes (propriété de la terre, cités)	Despotisme oriental	Chine, Ottomans
		Cités-Etats	Incas, Mayas
		Féodales	
		Industrielles	

4. Un schéma résumant l'intégration possible des biens de prestige dans le fonctionnement de la société

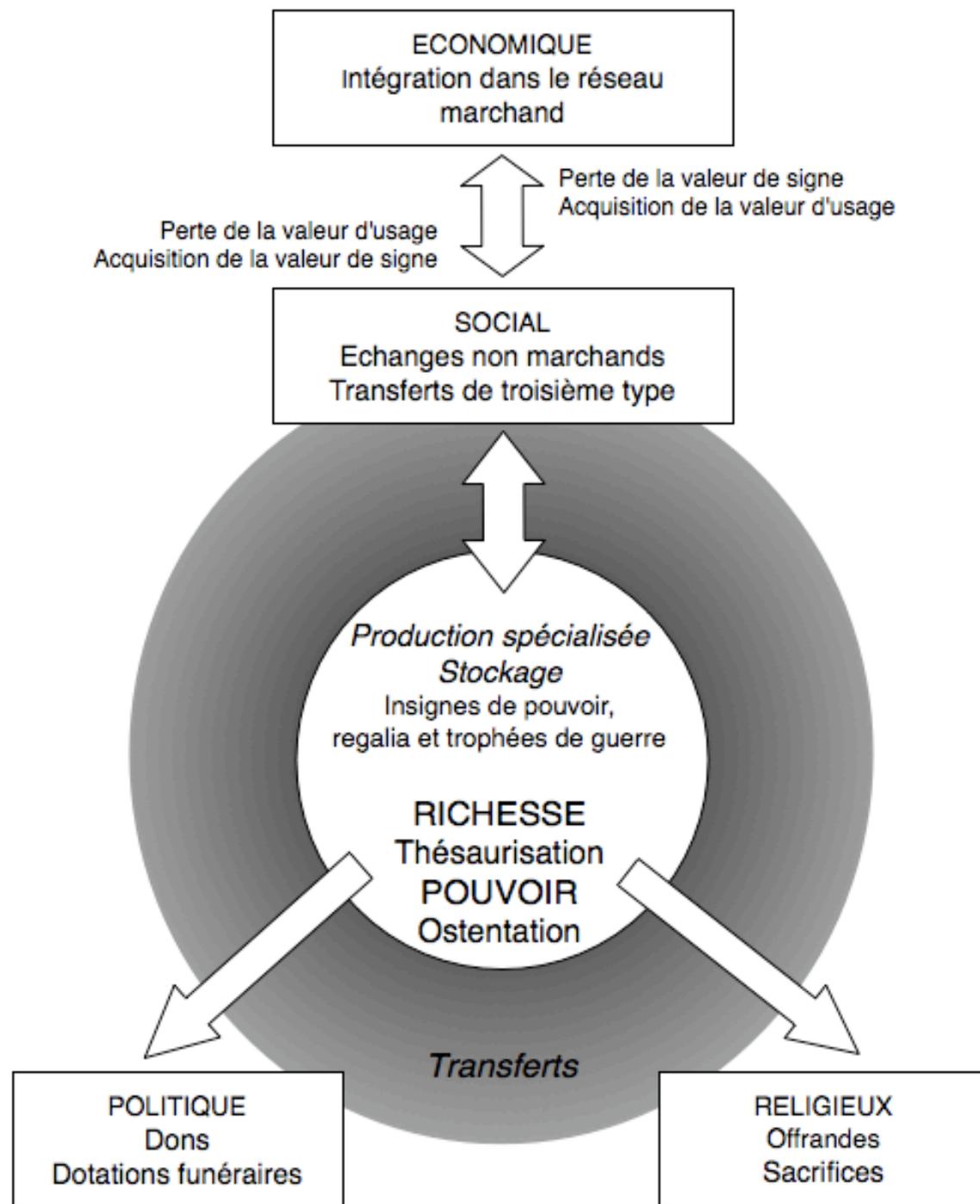


Proposition 6.

Un modèle général illustrant le fonctionnement de biens de prestige distingue une zone centrale de thésaurisation ostentatoire où les biens de prestige restent stockés d'une zone où ils peuvent être transférés lors d'échanges non marchands et de transferts de troisième type dans un contexte relevant du social.

Proposition 7.

Le modèle est complété par deux types de transferts impliquant la perte ou la destruction des biens de prestige : les transferts à connotation politique résultant de dons ou de dotations funéraires et les transferts de nature religieuse, offrandes et sacrifices. Ces types de transferts impliquent également des biens d'usage courant.



Mise à l'écart ou destruction

Stockage, thésaurisation, ostentation



REGALIA ET ARTS DE COUR DANS LES SOCIÉTÉS ROYALES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Des manifestations du pouvoir royal produites par des artisans spécialisés attachés à la cour (guildes)

Bénin : autels royaux avec têtes des souverains et défenses sculptées

Yorouba : personnifications masquées de l'autorité royale

Ashanti : objets d'or, trônes, tissus de pagne, poids pour peser l'or

Kongo : statues cloutées



Stockage, thésaurisation, ostentation



TETES COUPEES DE LA CULTURE DE NASCA

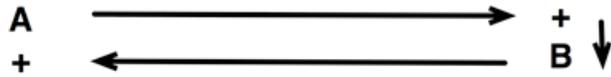
Une formation protourbaine de la côte péruvienne entre 500 BC et 500 AD

Acquisition impliquant un système de vendetta
Relation avec le monde mythique
Procédures de stockage



Transferts relevant du domaine social : échanges non marchands

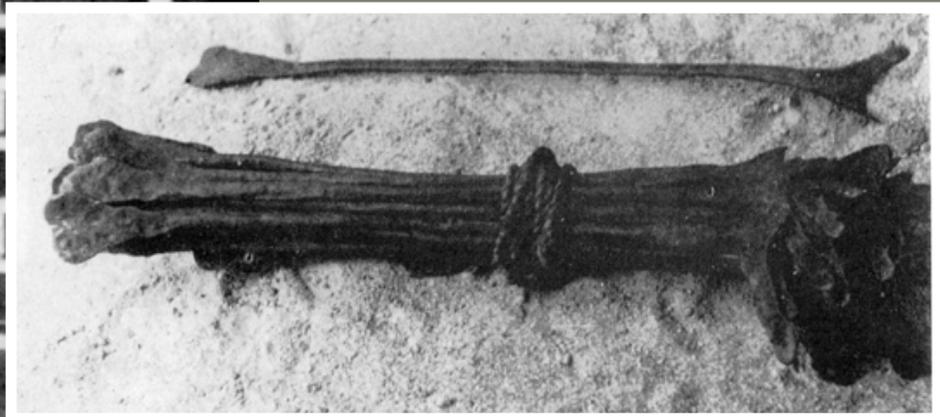
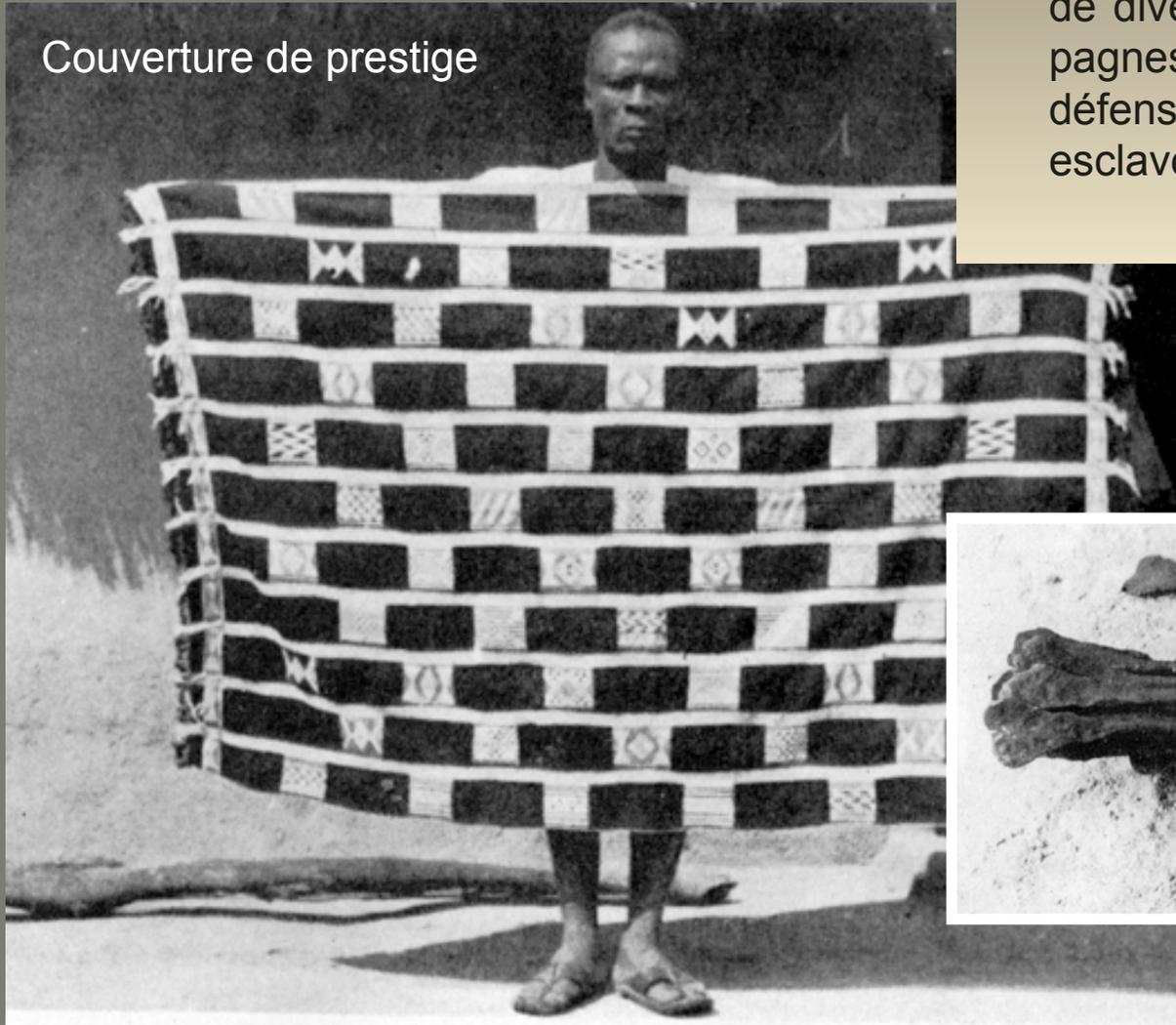
ECHANGE NON MARCHAND / PRIX DE LA FIANCEE



LE PRIX DE LA FIANCEE CHEZ LES GOURO DE CÔTE D'IVOIRE

Le prix de la fiancée était composé autrefois de divers biens de prestige : gros bétail, pagnes de prestiges, lingots de fer, défenses d'éléphants, fusils, or et esclaves.

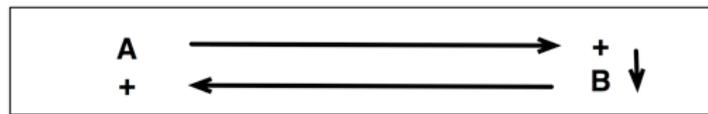
Couverture de prestige



Lingots de fer

Transferts relevant du domaine social : échanges non marchands

ECHANGE NON MARCHAND / PRIX DE LA FIANCEE



Brassard et collier

LA KULA MELANESIENNE

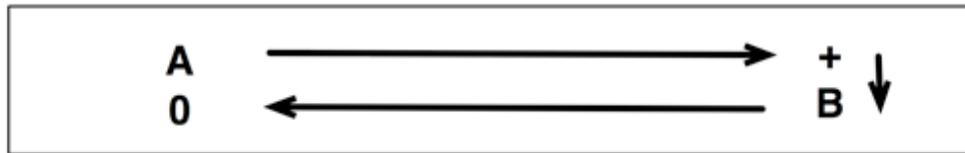
Transferts de multiples biens dont des brassards (mwali) et des colliers (soulava) de coquillages circulant en sens inverse entre les îles.

Echange impliquant plusieurs communautés linguistiques distinctes.



Transferts relevant du domaine social : échanges t3t pour dépendance

ECHANGE t3t POUR DEPENDANCE / DOT EXIGIBLE



ECHANGE t3t POUR CAUSE DE PARENTE
OU DE DEPENDANCE

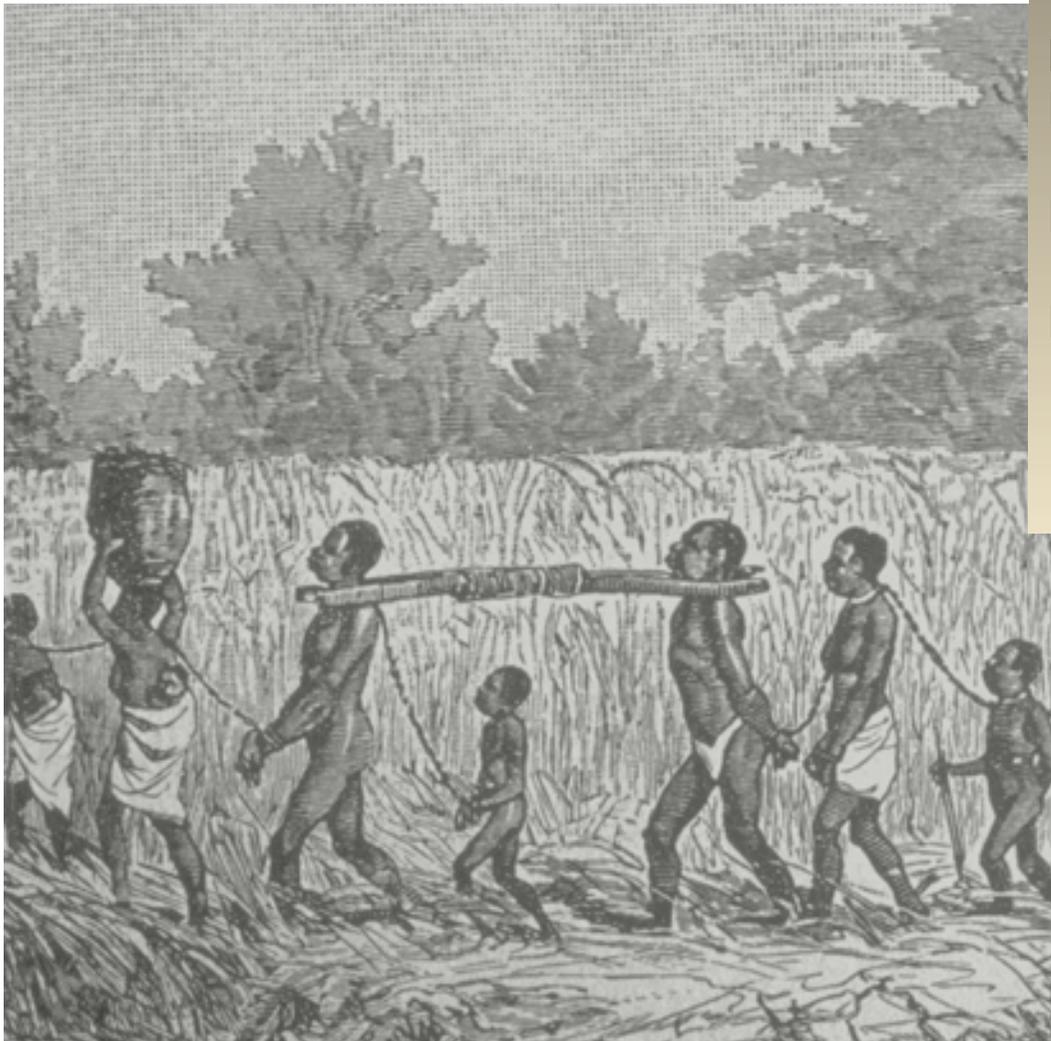
Production artisanale par des esclaves.

Boucle du Niger :

Esclaves peul pratiquant la bijouterie
d'argent dans le Gourma-des-Monts

Esclaves touareg pratiquant la céramique en
milieu sonraï

Esclaves sonraï fabriquant des bracelets de
marbre au Hombori



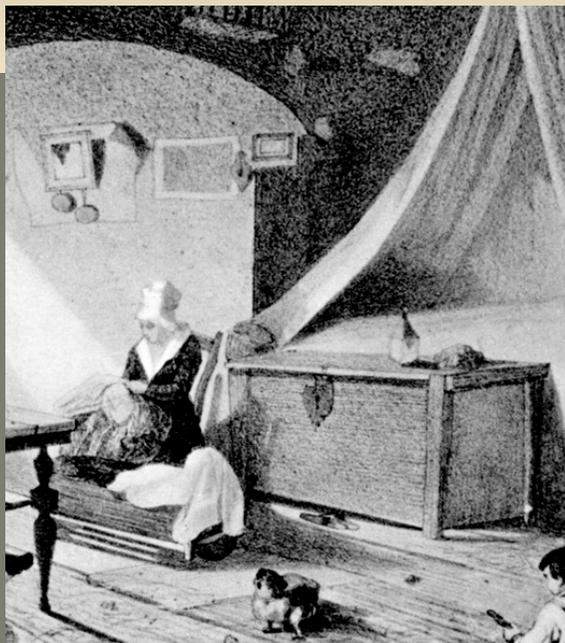
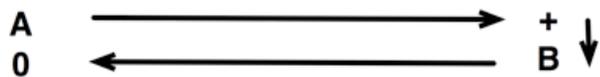
Autre convoi d'esclaves. — La chaîne.

Transferts relevant du domaine social : échanges t3t pour parenté

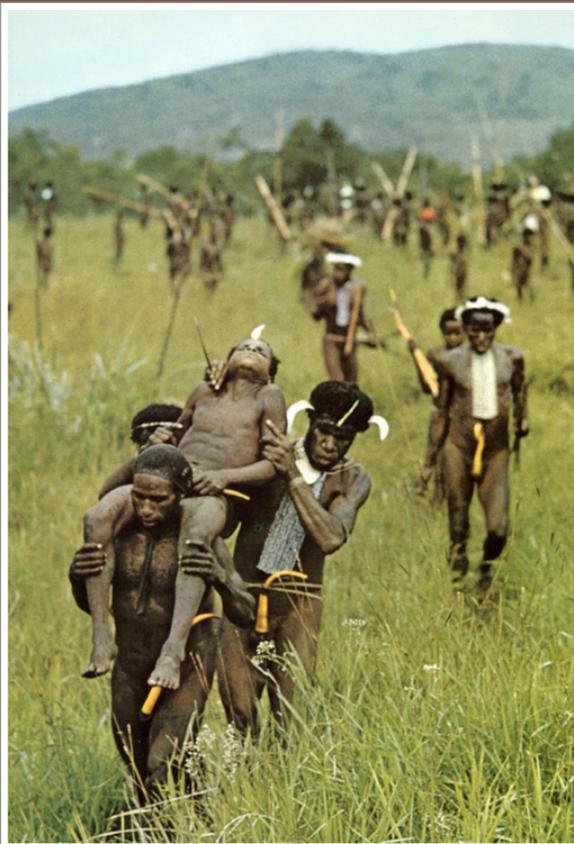
LA DOT EXIGIBLE DE L'ANCIEN REGIME EN FRANCE

Dot faisant l'objet d'engagement devant notaire

ECHANGE 131 POUR DEPENDANCE / DOT EXIGIBLE



Transferts relevant du domaine social : échanges t3t pour dédommagement



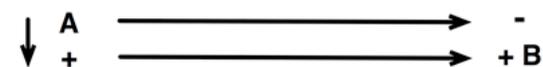
PAIEMENTS COMPENSATOIRES EN NOUVELLE GUINÉE

Dani : paiement des dettes de sang avec des haches polies de prestige provenant de sources lointaines, les carrières d'Awigobi en Pays Wano

Haches à connotation féminine (ruban simulant une jupe)

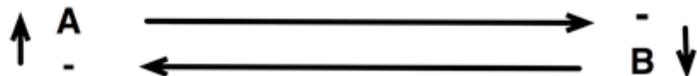
Signes de richesses pouvant être exhibés lors des funérailles

ECHANGE t3t POUR REPARATION OU DEDOMMAGEMENT



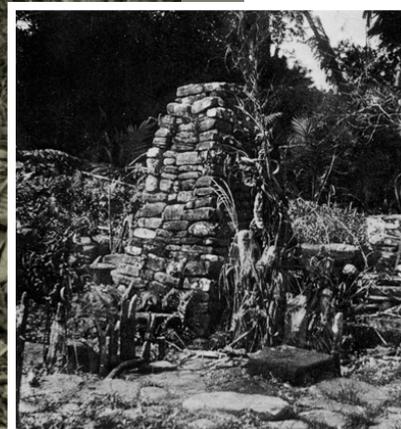
Transferts relevant du domaine social : échanges t3t de type vendetta

ECHANGE t3t DE TYPE VENDETTA



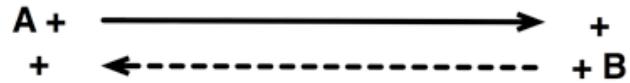
CHASSE AUX TÊTES A NIAS

Logique d'affrontement produisant un bien de prestige, la tête coupée, indispensable à la progression dans l'échelle des grades.



Transferts relevant du domaine politique : dotation de mariage

DON / DOT NON EXIGIBLE



LA DOT NON EXIGIBLE EURASIATIQUE

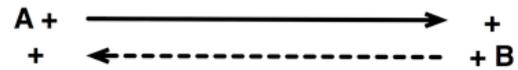
Grèce classique, hautes classes sociales
indiennes, mariage chinois :
le prestige de donner sa fille et des biens
l'accompagnant



Prix de la fiancée comme archaïsme (Grèce), comme pratique des basses castes (Inde), comme obligation (Chine)

Transferts relevant du domaine politique : dons

DON / DOT NON EXIGIBLE



CADEAUX DE MARIAGE DANS LE DELTA INTERIEUR DU NIGER

Poteries au décor exceptionnel offertes à la future mariée

Acquisition directe auprès des potières du même groupe ethnique et non sur les marchés hebdomadaires



Transferts relevant du domaine politique : dons

DON



POTLATCH DE LA CÔTE DU NORD-OUEST

Dons d'objets de prestiges à l'occasion d'un événement exceptionnel (funérailles, construction d'une maison)

Le don (cuivres, couvertures, etc.) honore le donateur et le destinataire

Aucune contrepartie n'est exigée



Transferts relevant du domaine politique : dotations funéraires



MOBILIERS FUNERAIRES DES MEGALITHES SENEGAMBIENS

Dotations :

Regroupement d'objets utilitaires « condamnés » (fers de lance) et d'objets de prestige (bracelets de cuivre, perles de cornalines)

Offrandes :

Présence d'objets utilitaires (poteries à fond percé devant les pierres frontales)



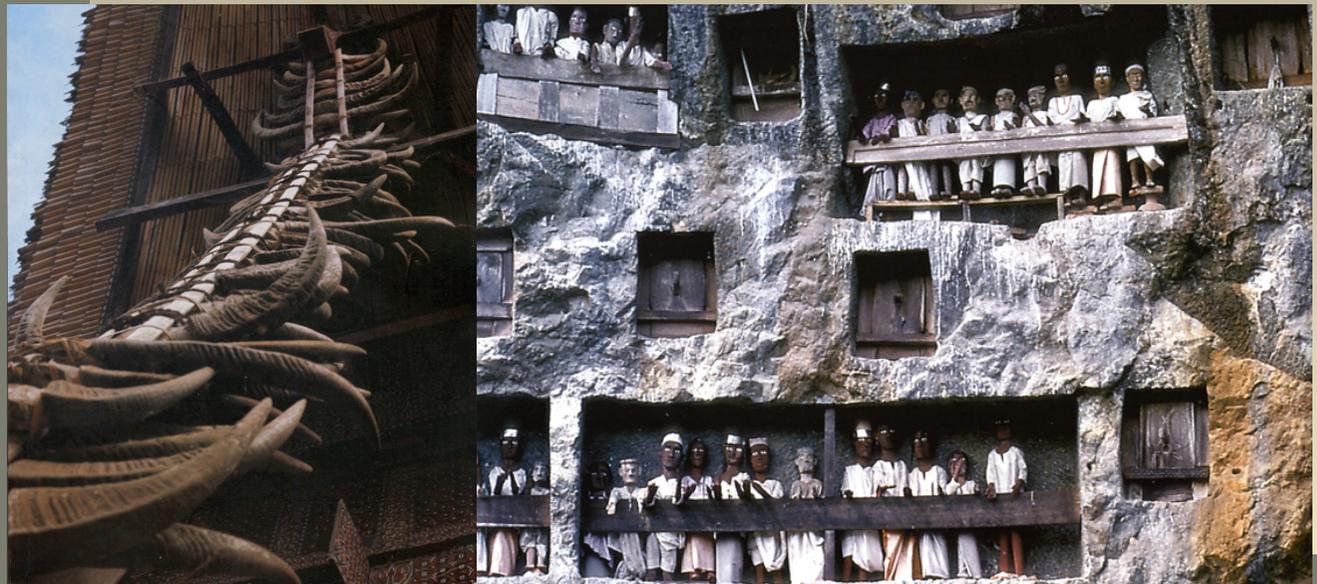


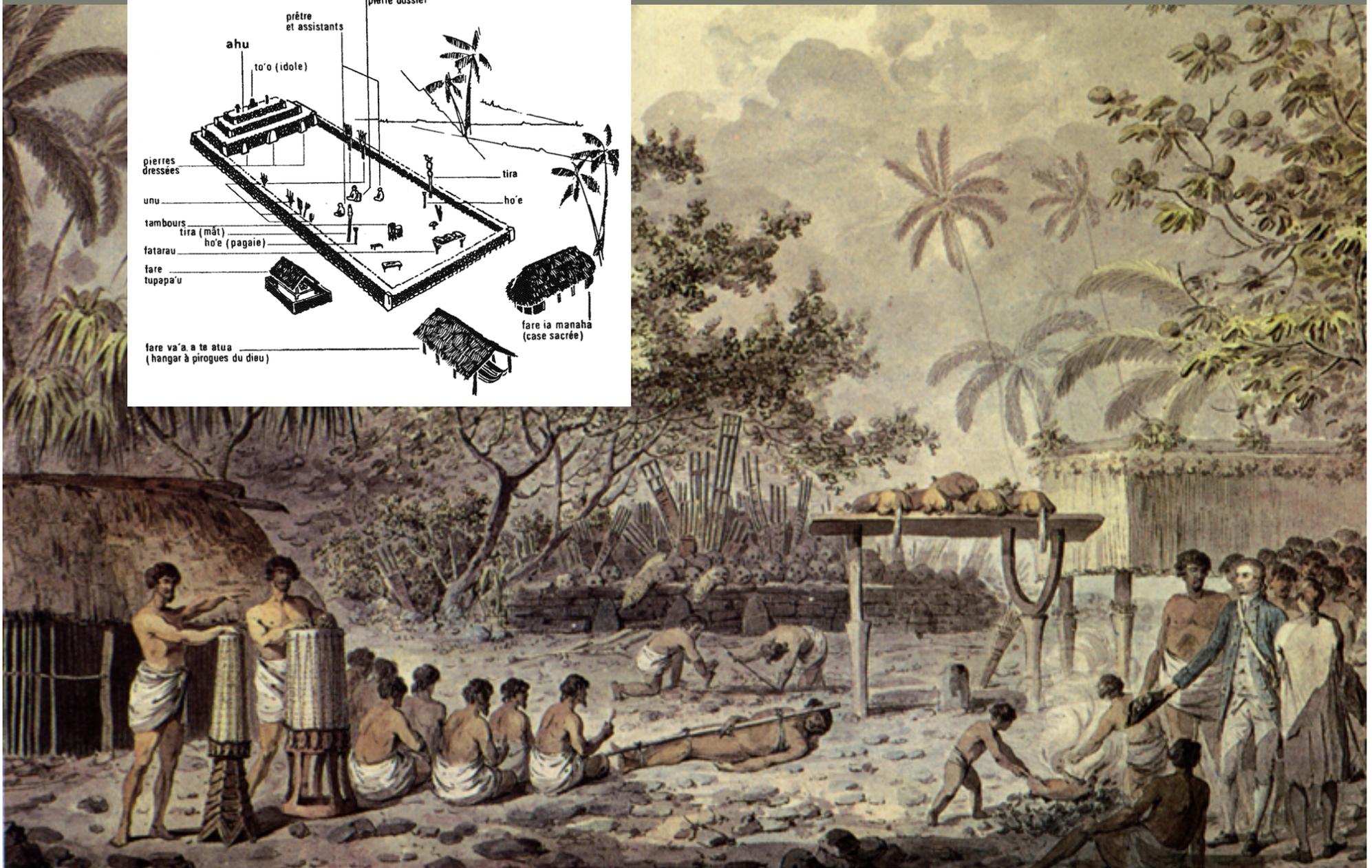
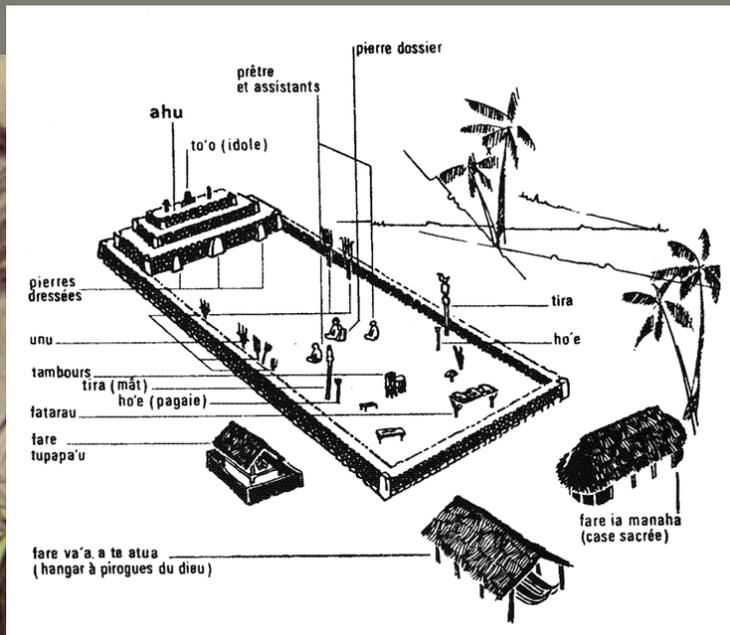
LE SACRIFICE DU BŒUF EN ASIE DU SUD-EST

Sacrifice du bœuf à l'occasion des funérailles chez les Toraja des îles Célèbes (Sulawesi)

Les âmes du défunt vont dans le premier bœuf sacrifié, dans la statue de bois le représentant et dans le menhir érigé à cette occasion

Les massacres des bœufs sacrifiés constituent pour la famille un signe de sa richesse

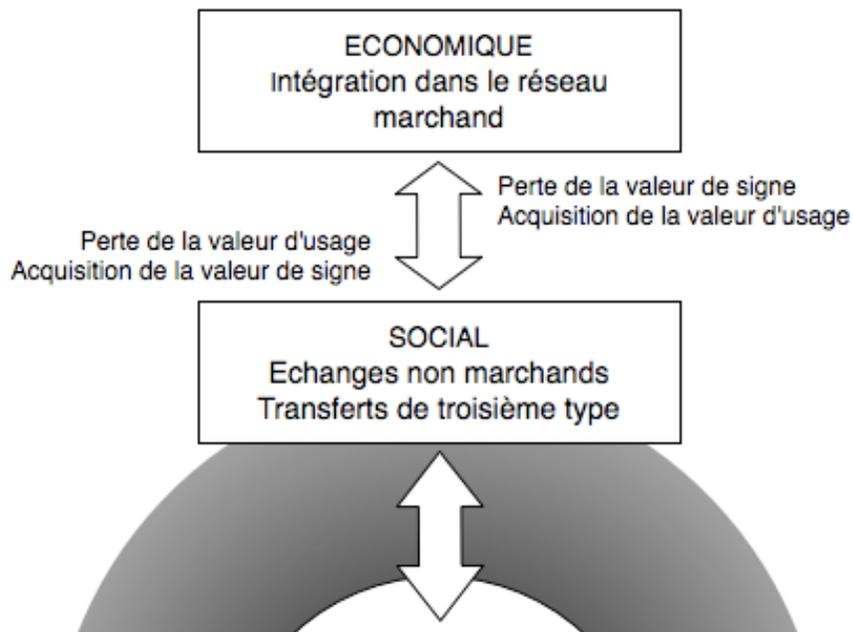
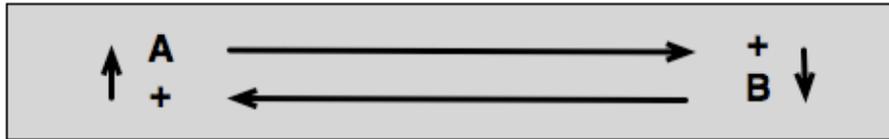




Sacrifice humains à Tahiti : les observations de Cook, 2 septembre 1777 (deuxième voyage)

4. Les connexions avec le réseau marchand

ECHANGE MARCHAND



Marché de Diméka (Ethiopie)

Proposition 8. A tout moment les biens peuvent sortir des circuits marchands pour se transformer en biens de prestige (perte de la valeur d'usage et acquisition d'une valeur de signe). A l'inverse ces derniers peuvent entrer ou ré-entrer dans le réseau marchand (perte de la valeur de signe et acquisition d'une valeur d'usage).

**MONDE II
SOCIÉTÉS À RICHESSES**

Biens de prestige

Echanges non marchands
Transferts de troisième type

Thésaurisation
Ostentation

Mise à l'écart
Dons
Dotations
Sacrifices
Offrandes

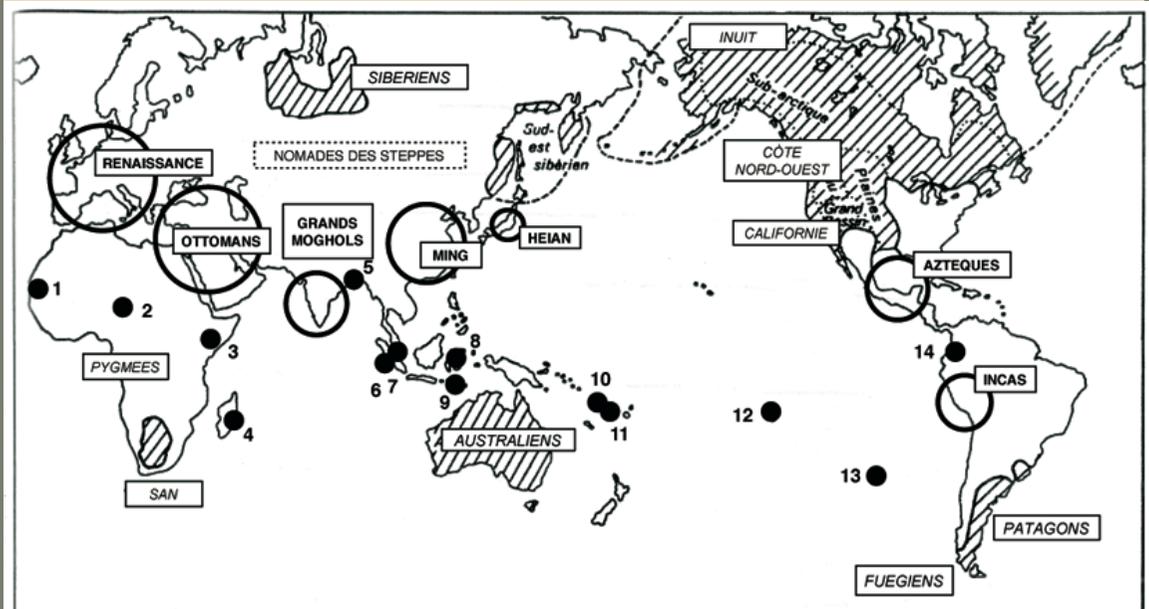
Biens d'usage
courant

**MONDE III
SOCIÉTÉS DE CLASSES**

5. Limites du modèle

TROIS DIFFICULTÉS

1. Les transferts de type dons, dotation, sacrifices, offrandes impliquent également des biens d'usage courant
2. Ces mêmes pratiques, ainsi que les actions de thésaurisation, ostentation, se retrouvent dans les sociétés du monde III (sociétés étatiques de classes avec propriété de la terre)



5. Limites du modèle

3. Le modèle est jugé matérialiste

Il évacue les « raisons » des transferts et la charge idéale et sociale (Pierre Pétrequin).

Mais :

« La question de la définition (d'une institution) ne doit pas prendre en considération l'intention avouée des hommes, les fins qu'ils se proposent, le sens qu'ils accordent à une institution et les raisons qu'ils donnent de la trouver bonne. » (A. Testart 1996).

« La sociologie ne commence qu'avec la fin de l'illusion de la transparence du sens des actions à la conscience des acteurs. » (Pareto)



Pain de sel en Irian jaya